

## Le 20 septembre 1750 - Le Conseil de Pondichéry à la Compagnie

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/2/82, f°240

Transcription d'un extrait de la lettre du 20 septembre 1750. Pondichéry, le Conseil aux syndics et directeurs de la Compagnie. Avons appris l'arrivée du *Machaut* à l'Isle de France, sommes peinés du manque de réussite. Poivre nous devait un compte rendu plus précis de son opération.

=====  
Messieurs,

La lettre que la Compagnie nous a fait l'honneur de nous écrire le 8 juillet 1749 par le vaisseau ...

.....  
[f°244] Nous avons appris avec plaisir l'heureux retour du vaisseau *le Machaut* de la Cochinchine à l'Isle de France par une lettre que le Sieur Poivre qui était chargé de cette tentative nous a écrite en date du 17 mai dont ci-joint copie ; mais nous y avons vu avec peine que le succès n'en a pas répondu aux espérances de la Compagnie, et sans craindre que vous nous reprochiez de vouloir empiéter sur vos droits, nous voyons que le Sieur Poivre nous devait un compte moins succin et tout autre que celui qu'il nous rend de ses opérations, ne fuisse que par reconnaissance, et pour répondre à tout ce que nous avons fait en sa faveur pour lui procurer l'honneur et l'avantage de réussir dans ses entreprises ; outre qu'il devait en même temps nous faire connaître en quoi nous pouvions nous être trompés dans les connaissances que nous nous sommes efforcés de lui donner par nos instructions sur ce commerce, ce qui nous eut mis en état de décider si sans attendre de nouveaux ordres il pouvait convenir et être avantageux d'y tenter une seconde entreprise soit pour le compte de la Compagnie ou pour celui de la colonie, au lieu que son silence nous lie les bras, et nous tient en suspend à cet égard. Le Sr Poivre nous a renvoyé la chape ou passeport du Roi de la Cochinchine dont M. Friell se trouvait porteur et dont il avait bien voulu se démettre en faveur de la Compagnie comme nous vous l'avons marqué par notre lettre du 9 août 1749. Cette chappe ou passeport à ce qu'il nous marque, ne lui a servi de rien et il commence par dire qu'il y a été bien reçu, qu'il avait obtenu un édit qui rendait nos piastres monnaie courante au prix convenu avec M. Friell qui sont dans le fond les deux seuls objets qu'on devait attendre de cette chappe passeport, qu'elle n'était pas ce que nous en pensions ayant été trompé par le peu de fidélité du traducteur, en quoi le Sieur Poivre eut bien dû s'expliquer un peu plus et plus clairement car quand à nous nous ne voyons point en quoi nous pouvons avoir été trompés à cet égard, puisque la traduction porte et ne parle, ainsi que l'original, qu'au nom de M. Friell capitaine d'un vaisseau de Macao, ce qu'il n'ignorait pas plus que nous lorsque nous la lui avons remise, qui est cependant le seul reproche qu'il paraît que le Sieur Poivre ait à faire à cette chappe ainsi il tombe de lui-même.

Nous avons appris avec peine l'enlèvement qu'a ordonné le Sieur Poivre d'un Cochinchinois dont il dit n'avoir pas été content, nous craignons que cette violence n'ait des suites pour le premier vaisseau français qui pourra s'y présenter. Ce Cochinchinois est un de ceux que M. Friell avait amené avec lui. [*fin de l'extrait*]

\* \* \*